

CIRCULAIRE

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
~~☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoiaux@fosps.com - www.fosps.com - www.foterritoiaux.org~~

CTI (Suite ...)

Le gouvernement avait annoncé, lors de la discussion du PLFSS, sa volonté d'avancer le paiement de la 2^{ème} tranche du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) du Volet RH du Ségur.

L'arrêté permettant ce paiement est paru au JO aujourd'hui. La date de mise en œuvre oscillait entre novembre et décembre. Le texte indique le 1^{er} Décembre. Un arbitrage a donc été donné, il sera donc effectif sur la paie fin décembre. Nous aurons donc les 183 euros fin décembre. Comme la première tranche du CTI, ils comptent bien évidemment pour la retraite dès le 1^{er} mois.

Une nouvelle avancée qui en appelle d'autres. Mobilisons-nous pour le secteur médico-social le 5 Novembre.

Bon Dimanche et bonne Fête de la Toussaint

Fait à Paris, le 01 Novembre 2020.

Le Secrétariat Fédéral